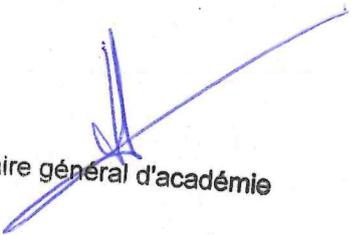


Réponses aux avis
F3SCT spéciale académique
Séance du 17 septembre 2024

N° Avis	Objet	Avis des représentants des personnels	Réponses de l'administration
1	Prévention des risques	Les représentants des personnels siégeant à la F3SCT-SA demandent à monsieur le Recteur que les chefs de service soient formés à la prévention des risques et notamment des risques psychosociaux. Il est nécessaire de leur rappeler qu'ils ont l'obligation de protéger la santé des agents sous leur autorité.	Un travail va être mené, durant l'année scolaire, avec les membres de la F3SCT de proximité académique, lors de groupes de travail, sur les risques psychosociaux.


Le secrétaire général d'académie

Jean-Jacques VIAL